



Conseil économique et social

Distr. générale
9 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration présentée par African Action on AIDS, European Union of Women, Federation of American Women's Clubs Overseas, Hadassah Women's Zionist Organization of America, Inter-African Committee on Traditional Practices Affecting the Health of Women and Children, International Association of Democratic Lawyers, International Federation for Home Economics, International Federation of Business and Professional Women, International Federation of Social Workers, International Federation of University Women, International Inner Wheel, National Council of German Women's Organizations, Pan Pacific and South-East Asia Women's Association of Thailand, Socialist International Women, Soroptimist International, Women against Violence (Europe), Women's International Zionist Organization and Zonta International, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution [1996/31](#) du Conseil économique et social.



Déclaration

Nous, organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales participantes dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, membres du Comité d'ONG de Vienne sur la condition de la femme, présentons pour l'information et la réflexion des participants à la cinquante-huitième session de la Commission de la condition de la femme la déclaration suivante sur le thème prioritaire : « résultats obtenus et difficultés rencontrées dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en faveur des femmes et des filles ».

Les cibles fixées par les objectifs du Millénaire pour le développement pourront uniquement être atteintes quand l'égalité des sexes en tant que principe fondamental sera respectée et intégrée dans tous les programmes et actions.

Les inégalités fondées sur le sexe ont un impact négatif sur les personnes et sur la société dans son ensemble. Les femmes continuent à se voir refuser la possibilité de participer à des processus de prise de décisions ayant des conséquences sur leur vie, que ce soit de manière délibérée ou le fruit de vieilles normes culturelles et sociales discriminatoires. Il a été démontré que la discrimination à l'encontre des femmes nuit à la réalisation de tous les autres objectifs de développement.

Même si nous reconnaissons que dans les régions en développement la proportion de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour est passée de 47 % en 1990 à 22 % en 2010, nous devons souligner que bien que les femmes représentent la moitié de la population mondiale, elles représentent toujours 70 % des pauvres dans le monde.

Dans toutes les régions en développement, les femmes occupent des emplois moins stables que ceux des hommes, avec peu ou pas de sécurité financière ou d'avantages sociaux. En 2012, le ratio emploi-population était de 60,3 %, avec un écart entre les sexes de 24,8 %.

Alors que plusieurs cibles des objectifs du Millénaire pour le développement ont été atteintes ou sont en passe de l'être, un plus fort soutien politique, passant par une volonté politique et des financements, est nécessaire pour les femmes et les enfants afin de réduire encore les taux inacceptables de mortalité maternelle et infantile. De plus, les filles ont plus de risques de quitter l'école que les garçons que ce soit à l'âge du primaire ou du premier cycle du secondaire, y compris quand elles sont issues de familles plus aisées. Une action politique forte est nécessaire car les femmes représentent toujours les deux tiers des adultes illettrés dans le monde.

Convaincues que le développement durable ne pourra être atteint qu'à l'aide d'un partenariat mondial et avec la pleine participation des femmes, nous demandons instamment que :

- Le programme de développement pour l'après-2015 soit basé sur l'égalité des sexes et le partenariat afin d'atteindre les objectifs fixés;
- Le pouvoir de décision des femmes à tous les niveaux soit amélioré;
- Les lois interdisant le travail des enfants soient appliquées;
- Une cible spéciale soit créée afin de mettre un terme à la violence sexiste;

- L'application et les avancées soient suivies et évaluées à l'année sur la base de données ventilées par sexe;
 - Chaque opportunité soit saisie pour rappeler aux États Membres l'importance de la paix et de la sécurité, car il ne peut pas y avoir de développement durable dans un environnement de conflit ou de guerre;
 - Les discriminations structurelles et systématiques envers les femmes soient traitées;
 - Un cadre de suivi et de responsabilisation, lié aux mécanismes internationaux des droits de l'homme et basé sur le partenariat entre toutes les parties prenantes concernées, y compris les organisations de femmes, soit adopté.
-